

Mornac-sur-Seudre

La Flèche poursuit sa trajectoire

La Flèche, bateau construit en 1954 et inscrit au Patrimoine Historique, a vu ses jours prolonger grâce à l'association Seudre et Mer.



De gauche à droite, Roger Roux, Jean Fayolle, Muriel et Patrice Boyer sont à pied d'œuvre pour sauver La Flèche. ©V.N.

Roger Roux, Jean Fayolle, Muriel et Patrice Boyer sont bénévoles et membres du bureau à Seudre et Mer. Née en 1993, l'association a mûri entre Roger Roux (l'actuel président) et Roger Cougot (président de l'autre association mornaçonne L'Huître pédagogique) pendant près de 5 ans avant de voir le jour.

"Sauvegarder, restaurer, naviguer, construire, exposer, faire découvrir, en maintenant le cap sur le partage et la mise en valeur culturelle", telle est la mission principale depuis 25 ans. Les bénévoles de Seudre et Mer œuvrent autour de dix

domaines d'action, le premier concerne la restauration et la navigation des bateaux traditionnels. La Flèche, construite en 1954, récupérée à l'état d'épave en 1992, restaurée en 1993, et La Fleur de Sel, grande lasse ostréicole, rénovée entièrement en 1998, ces deux navires pratiquent une navigation associative de découverte du milieu et initiation aux manœuvres.

Besoin d'argent pour les rénovations

Les autres domaines sont tous en lien avec la conservation du patrimoine maritime de la Seudre, de

la création de circuits d'interprétation du marais à la signalétique de navigation sur les chenaux, les expositions et le recueil de traditions populaires, ou encore les animations et les rassemblements. De Seudre et Mer, tout le monde connaît l'événement "Les Voiles de Mornac", mais pour les 123 adhérents de l'association et les 36 navigants, c'est surtout "la recherche de tradition" qui compte. Roger Roux explique que *"nous offrons avec ce bateau une navigation traditionnelle, le but n'est pas de promener les gens mais de faire découvrir un savoir-faire d'antan"*. En 2017, 25 sorties ont permis aux navigants de profiter des embarcations.

La Flèche, labellisé Bateau d'Intérêt du Patrimoine, est représentatif des métiers de la Seudre et a besoin d'un coup de jeune, près de 60 000€ HT sont nécessaires, pour rénover étrave, coque, ponts avant et arrière (etc.). La Direction régionale des affaires culturelles assure près de 40 % des besoins et le département un minimum de 15 %, le reste est à trouver, d'où cette souscription publique en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. ■ **V. N.**

Pour souscrire : www.fondation-patrimoine.org/55622. Association Seudre et Mer pour la sauvegarde du patrimoine maritime, 20 rue des Halles, 17113 Mornac-sur-Seudre, sem7113@gmail.com. Facebook Seudre et Mer